



COMMUNE DE BRENNILIS COMITÉ CONSULTATIF CENTRALE NUCLÉAIRE



RÉUNION DU 18 JUIN 2009

1. Le Comité consultatif Centrale nucléaire institué par le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 18 juin 2009 en mairie pour préparer la réunion des Groupes de travail Information et Études de la Commission locale d'information – CLI – des Monts d'Arrée initialement prévus pour le 23 juin 2009 – la réunion du Groupe de travail Information ayant ensuite été reportée au 29 juin.
2. La réunion était présidée par Jean-Victor Gruat, maire de Brennilis. Les discussions ont porté sur le contenu possible du mandat des deux Groupes de travail, et sur les modes de fonctionnement envisageables pour chacun d'eux. Le Comité a également eu à connaître de la recevabilité prononcée par la mission Sureté nucléaire et Radioprotection – MSNR – sur le dossier démantèlement déposé par EDF.
3. Groupe de travail Information – Le Président a informé le Comité de ce qu'il avait pu se concerter avec Gérard Guen (de Botmeur), membre de la CLI, également intéressé par le Groupe de travail information. Il a ensuite présenté aux membres du Comité consultatif la teneur du document « Suggestions sur les modalités possibles d'information interactive » qui leur avait été transmis. Ces « Suggestions » ont donné lieu à un vaste échange de vues entre les membres présents qui a permis la production d'une version révisée – voir annexe – respectant davantage que le premier projet la distinction entre la CLI et l'exploitant. Le Comité consultatif a noté en particulier que, pour répondre rapidement aux interrogations du public ou produire une publication au nom de la CLI, délégation pourrait être donnée à des membres du Groupe de travail représentant les différentes sensibilités (collèges). Il a également été relevé que les réponses apportées n'avaient pas forcément besoin d'être consensuelles, mais pouvaient refléter les nuances apparaissant entre les positions prises par les différents collèges. L'importance d'une collaboration efficace entre les Groupes de travail Information et Études a été soulignée, la réponse aux attentes du public nécessitant la connaissance de sources fiables d'information. Les membres du Comité consultatif ont également considéré qu'il serait utile d'envisager la tenue de réunions publiques dans les communes environnant le site des Monts d'Arrée pour y présenter la CLI et son programme de travail. Le Comité a par ailleurs noté que, pour que le Groupe de travail Information puisse jouer son rôle et valider notamment les réponses faites au nom de la CLI, il fallait qu'il compte dans ses rangs des membres représentant toutes les sensibilités. Le Comité a finalement autorisé son Président à transmettre aux membres de la CLI après amendement les Suggestions dont il avait été saisi.
4. Groupe de travail Études – Le Comité consultatif a reconnu que le rôle attendu du groupe de travail études n'était pas de se substituer à la CLI pour la surveillance directe des opérations de démantèlement, mais de proposer les domaines dans lesquels des études complémentaires pourraient s'avérer nécessaires. La démarche à suivre par le Groupe de travail pourrait donc être de procéder d'abord à un inventaire critique des sources d'information disponibles, puis à l'établissement d'une liste d'études complémentaires qui vaudraient d'être conduites – compte tenu de celles devant figurer au cahier des charges du démantèlement. A ce propos, le Comité consultatif a relevé qu'un état des lieux initial – « point zéro » - était inclus dans la documentation préparée pour le dossier par l'exploitant et que, s'il était exclu pour des raisons d'éthique que l'exploitant prenne à sa charge des études

demandées par la CLI, rien n'empêchait cette dernière, lors de son examen du dossier soumis à l'enquête publique, d'attirer l'attention sur les études qu'il conviendrait d'ajouter à celles déjà prévues. Les membres du Comité consultatif ont également eu un échange d'idées sur la confiance qu'il était possible d'apporter aux résultats apportés par les différents laboratoires, et signalé qu'il était nécessaire, pour éviter les querelles de chiffres stériles, de se mettre d'accord entre parties prenantes sur la nature et la portée des mesures à effectuer. Il a été constaté qu'il était souvent difficile de faire la part des choses entre données brutes et analyse de ces données mais que le Groupe de travail, par une approche rigoureuse, pourrait permettre au oins d'attacher une sorte de label informel de qualité aux différentes sources recensées. Le Comité a noté à cet égard que les études commanditées par EDF étaient en fat réalisées par des laboratoires tiers, et que les difficultés pouvaient survenir davantage de la nature des données collectées et de l'analyse qui en était faite, que des données par elles mêmes.

5. **Dossier démantèlement** - Les membres du Comité consultatif ont pris note de l'état l'avancement du dossier de demande de démantèlement présenté par EDF : Il est probable que l'enquête publique se déroulera après l'été, la CLI ayant à se prononcer au plus tard 15 jours après la clôture de l'enquête. Les membres du Comité consultatif ont souligné à cet égard que, pour faciliter le bon déroulement de l'enquête, la CLI pourrait d'ores et déjà contribuer à éclairer le public sur certains aspects du dossier notamment en répondant aux préoccupations des citoyens dans les communes limitrophes ou proches de la Centrale. Les membres du Comité consultatif ont par ailleurs exprimé le vœu de voir la CLI convoquée dès que la préfecture du Finistère l'aura saisie du dossier. Le Comité consultatif a également souligné que, compte tenu de l'agenda très chargé du Président de la CLI et en l'absence de délégation de ses pouvoirs à un(e) vice-président(e), il fallait envisager que els Groupes de travail, plus flexibles et davantage susceptibles de travailler en continu, jouent un rôle particulièrement actif dans la formation d'une opinion de la CLI sur le dossier démantèlement, ainsi que dans la mise à disposition du public des éléments susceptibles de l'éclairer.

Jean-Victor Gruat, 18 juin 2009.

COMMUNE DE BRENNILIS
COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF CENTRALE NUCLÉAIRE

Membres du Conseil municipal:

JV Gruat*, Président;

Titulaires Marcel Gérardin, Sylvie Birhart*;

Suppléantes Anita Daniel, Carole Guillerm, Berc'hed Troadec

Conseiller technique de la municipalité : Olivier Herry

Entreprises:

Pascal Garin, La Forge des Monts d'Arrée, Loqueffret

Bruno Daniel, Entreprise P. Cam, ZI Brennilis

Représentants du personnel:

Olivier Deplace *

Thierry Lorinquer

Associations:

Evit Bevañ e Menez Are - Vivre dans les Monts d'Arrée, Bernadette Lallouet *

SEPNB - Bretagne Vivante, René-Pierre Bolan *

Observateur, représentant le site nucléaire: Xavier Petitjean *

Observateurs, représentant la commune de Loqueffret: François Kergoat*, Guy Gayon, Franck Piantoni*

* : Membre de la CLI

CLI DES MONTS D'ARRÉE
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS D'ORIENTATIONS
JV GRUAT, MAIRE DE BRENNILIS

1. La CLI des Monts d'Arrée a été créée pour assurer « *une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement* ».
2. Lors de la discussion du Règlement intérieur de la CLI la question s'est posée de savoir sous quelles formes la CLI pourrait permettre une interaction dynamique avec le public, c'est-à-dire ne pas seulement diffuser les informations qu'elle choisit de mettre à disposition, mais aussi offrir la possibilité à des intervenants extérieurs de poser des questions avec droit d'obtenir des réponses.
3. Compte tenu des différentes sensibilités représentées au sein de la CLI, la question s'est posée de savoir qui aurait autorité pour répondre aux questions soumises par le public, le Secrétariat de la CLI étant considéré comme un organe administratif et non technique.
4. Un premier niveau d'information est d'ores et déjà en place, avec l'ouverture d'une page sur le site du Conseil général du Finistère - <http://www.cg29.fr/Le-Conseil-general-et-vous/Environnement/CLI-des-monts-d-Arree> – où sont répertoriés les liens vers différents documents et compte rendus de réunions. Le site du Conseil général contient un formulaire général permettant de poser des questions, <http://www.cg29.fr/content/view/full/14064> , mais il n'y a pas d'équivalent dans les différentes rubriques, y compris celle de la CLI.
5. L'interprétation faite dans le courriel de convocation à la première réunion du Groupe de Travail (message de M. Quéré du 5 juin 2009) des tâches dévolues au Groupe de travail Information inclut par exemple « *la manière dont les informations produites par la CLI sont validées par ses membres (...), les outils, les publics cibles, les modalités de communication et d'information à développer, la capacité à mettre à disposition les informations disponibles...* ».
6. Une recherche rapide sur les sites ouaibe de différentes CLI¹ montre que des formulaires électroniques ont été mis en place sur des sites indépendants de ceux de toute autorité de tutelle, et que les questions sont directement adressées au secrétariat de la CLI ou à des personnalités individuellement identifiées.
7. Parmi les outils d'information à la disposition des différentes CLI, on peut noter outre l'existence d'un site internet autonome, la publication d'un bulletin d'information papier² et celle de centres de documentation. Il faut cependant noter que, sur la trentaine de CLI répertoriées par l'ANCLI, une demie-douzaine seulement disposent d'une gamme intégrale d'outils autonomes d'information.
8. L'expérience générale en matière d'information du public, ce que l'on sait du fonctionnement d'autres CLI, les potentiels de l'outil informatique et les moyens à disposition de la CLI des Monts d'Arrée permettent de tirer un certain nombre d'enseignements et de formuler des propositions résumées dans le tableau joint qui a d'abord été soumis à la réflexion des membres du Comité consultatif Centrale nucléaire de Brennilis. Des modèles de formulaires électroniques de contact de différentes CLI sont également disponibles – <http://www.brennilis.com/demanteler/cli/informer/modeles.pdf> - ainsi qu'un exemplaire du CLIC de Cadarache <http://www.brennilis.com/demanteler/cli/informer/CLIC.pdf>

19 juin 2009.

1 Cadarache, Marcoule, Gravelines, Golfech, Bure

2 Par exemple le trimestriel « Clic de Cadarache » est publié sous la responsabilité du Président de la CLI (directeur de publication) avec comme comité de rédaction « la Commission communication de la CLI ».

GROUPE DE TRAVAIL INFORMATION – Suggestions sur les modalités possibles d'information interactive

THÈME	OUTILS EXISTANT	SUGGESTIONS	OBSERVATIONS
Assurer que les informations fournies soient acceptables par tous	Groupe de travail Information	Créer au sein du Groupe de travail Information un Comité de rédaction comprenant au moins un représentant de chaque collège, chargé de valider les informations fournies au nom de la CLI – tout désaccord étant soumis au Bureau pour décision.	Permettre une réactivité satisfaisante sans pour autant s'en remettre totalement au secrétariat
Identifier l'endroit où s'informer	Page peut-être difficilement identifiable sur site du Conseil Général – référencement cependant correct dans les moteurs de recherche	Ouvrir un site du genre http://www.CLIMontsdArrée.com	Pointer vers la page existante. Contrat avec l'ANCLI pour la conception du site ?
Accéder aux documents papier	Centre de Documentation sur l'environnement	Réaliser un deuxième point d'accès à la documentation au sein de la Maison du lac – Centre d'Information du Public – de la Centrale ¹	Visiter le Centre de documentation de Quimper et y individualiser les publications CLI
Assurer l'information sur support traditionnel	<i>Expli'Site</i> , publication occasionnelle de la Centrale des Monts d'Arrée (7 numéros parus)	Faire produire par la CLI – Groupe de travail Information une feuille périodique trimestrielle avec espace pour les différents collèges (1 page recto verso)	Améliorer la distribution. 3800 € prévus au budget pour 2000 exemplaires, 4 numéros
Répondre aux questions récurrentes	Documents sur site ANCLI – fiches techniques http://www.ancli.fr/www/fr/accueil/nos_actions/les_fiches_techniques_de_lancli.aspx	Réaliser une FAQ – Foire aux Questions ²	Le Groupe de travail Information prépare les questions, les soumet à l'exploitant, revoit les réponses – chaque « sensibilité » peut y ajouter

¹ Le représentant de l'exploitant a précisé que, si l'hébergement de publications CLI à la Maison du lac était décidé, il ne serait pratiqué aucune censure sur le contenu des publications mises à disposition du public à cet endroit.

² Exemple de questions récurrentes : Y a-t-il des risques « naturels » distincts des risques « induits » autour de la centrale de Brennilis ? Qu'est-ce en fait que le démantèlement, où vont les déchets produits par ce démantèlement ? Le site de Brennilis sera-t-il de nouveau un jour un site naturel ouvert à tous ? A partir de quel moment peut-on dire qu'une centrale nucléaire est dangereuse pour les gens qui habitent autour ? Quelles ont été les atteintes à l'environnement du fait de la centrale des Monts d'Arrée ? Le démantèlement risque-t-il d'aggraver la situation ? Peut-on visiter la centrale des Monts d'Arrée ? Y a-t-il des expériences de démantèlement menées à bien, en France ou ailleurs ? Quel est le coût du démantèlement, et quelles en sont les retombées économiques ? Qu'est-ce que la CLI, et comment la contacter ?

			son grain de sel avant publication sur site.
Promouvoir l'interactivité avec le public	Formulaire général de contact sur le site du Conseil général	Créer un formulaire ad hoc sur site CLI, avec comme destinataires des questions ainsi posées le secrétariat de la CLI avec copie à tous les membres du Comité de rédaction et à l'exploitant. Créer une adresse courriel contact@CLIMontsdArrée.com	La « réponse CLI » préparée par le secrétariat avec l'aide de l'exploitant est complétée et validée par le Comité de rédaction. En cas de désaccord ou difficulté, le Bureau tranche, et rend compte à la prochaine séance plénière de la CLI.
Produire des brochures de vulgarisation	Site ANCLI, dossiers plus anciens et fiches techniques	Produire des brochures spécifiques Brennilis à partir de la FAQ	Contrat avec l'ANCLI en collaboration avec EDF ³ , sous responsabilité du Bureau pour validation technique et politique
Aller au devant du public	Conférences de presse	Contacteur les écoles, les bibliothèques, les conseils municipaux, les associations locales pour des conférences, des diffusions de brochure, des réunions publiques, etc.	Mettre en place dès le stade de l'enquête publique

³ Exemples de brochures : Pourquoi, comment démanteler – Radiation naturelle et radiation artificielle : seuils, danger, contrôle – Risques de pollution du milieu : Quelles études avec quels moyens